

# Frédéric Hurlet



## **Frédéric Hurlet**

Professeur d'Histoire romaine à l'Université Paris Nanterre

Contact: [frederic.hurlet@mae.u-paris10.fr](mailto:frederic.hurlet@mae.u-paris10.fr)

## [CV complet](#)

### **Domaines de recherche**

Histoire romaine

### **Domaines géographiques**

Rome – Afrique du Nord

### **Domaines thématiques**

Histoire politique

Histoire institutionnelle et administrative

### **Présentation de mes recherches**

J'ai exploré les questions liées au pouvoir à Rome depuis près de trente années en élargissant progressivement la perspective et en englobant successivement les approches suivantes :

– L'histoire institutionnelle, l'idée étant que le pouvoir ne peut pas être étudié indépendamment des formes qu'il revêt.

– L'histoire des représentations. C'est le cas de mes travaux sur l'image du pouvoir impérial en Afrique, région que j'ai

considérée comme un laboratoire pour mieux comprendre comment le pouvoir romain était et voulait être perçu en dehors de Rome. J'ai été amené à m'intéresser aux sources archéologiques et iconographiques.

– Perspective sociologique. Convaincu que l'étude du pouvoir ne se réduit pas à l'étude des formes qu'il revêt, je me suis intéressé à des réalités extra-institutionnelles telles que la notion de cour, le concept de consensus et de concordia ou encore les formes du prestige à Rome. L'intérêt pour ce type de travaux s'est accentué depuis que je suis à la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès de Nanterre et que je suis amené à côtoyer des ethnologues et des anthropologues.

– L'étude du fonctionnement de l'Empire romain et de la notion d'Empire.

– Travaux sur Auguste et l'époque augustéenne depuis la thèse de doctorat.

Le projet IUF destiné à être mené dans les cinq années à venir (2017-2022) sera consacré à une analyse du fonctionnement de l'aristocratie et de ses relations avec le pouvoir impérial à sa naissance. Il vise à produire sous format papier et électronique un instrument de travail inédit consistant à livrer pour l'époque augustéenne une liste des magistrats romains année après année, sur le modèle de ce qui a déjà été fait pour la République. Ces « Fastes » sont le fondement sur lequel reposeront deux autres réalisations: une réflexion collective et comparatiste sur la notion d'auctoritas en tant qu'expression centrale du pouvoir ; une monographie sur l'aristocratie augustéenne qui associera l'utilisation de la prosopographie à des questionnements de type sociologique sur l'évolution des rituels politiques et l'impact du facteur générationnel.